

Compte - rendu du premier conseil d'école de la maternelle Albert Camus

Le 08 novembre 2013

Membres du conseil présents à la séance:

Mme NGUYEN, directrice et enseignante

Mmes NOWICKI, JACQUES, BERTRAND et LETIERCE, enseignantes

Pour la FCPE: Mme BODIN

Pour la PEEP: Mmes VULLIN, LEGOUGE, MENARD

Mme FRANCOIS, adjointe au maire chargée des affaires scolaires

1-Règlement de l'école

Le règlement est inchangé. La PEEP remonte une remarque faite sur la courtoisie entre parents, notamment au niveau de la porte d'entrée de l'école qui est parfois lâchée brusquement. En effet, cette porte étant lourde, si elle est lâchée au moment où un enfant arrive, il peut se faire mal.

2- Coopérative scolaire

La coopérative scolaire permet de financer les sorties, les fêtes ou projets pour les enfants. Elle est financée par les parents (2 appels à cotisation par an et bénéficie de la photographie scolaire), la mairie, la caisse des écoles . En fin d'année, les recettes s'élevaient à 10955,50 euros et les charges à 9810,06 euros (incluant coups des sorties et interventions, achat de matériel, cotisation à l'OCCE et assurance)

3- Projet d'école

Nous sommes sur la dernière année du projet d'école qui a une durée de 3 ans. Cette année, les enfants travaillent sur « les jardins du monde ».

Les intitulés des fiches actions de cette année sont :

- S'approprier un lexique diversifié. Élargir ses représentations d'autres pays.
- Du monde animal et végétal de proximité à celui d'autres continents.
- De notre jardin d'école aux jardins du monde et l'environnement.
- Danse et art du monde.

4- Rythmes scolaires

La réforme a été mise en place, pour quelques écoles du département, à la rentrée 2013. Rappel des bases de cette réforme: 9 demi-journées d'école incluant le mercredi matin, des journées de 5h30 maximum avec une demi-journée ne dépassant pas 3h30, la pause méridienne (pause repas) ne peut être inférieure à 1h30. La réforme doit se mettre en place grâce à la concertation entre conseils d'écoles et commune. Une proposition doit être formulée au plus tard le 13 décembre 2013 pour la mise en place de cette réforme à partir de septembre 2014. Un questionnaire élaboré par la mairie en accord avec les fédérations de parents d'élèves doit être distribué. Il est important que ce questionnaire soit rempli par chaque famille et retourné aux enseignantes pour pouvoir établir la proposition la plus adéquate.

5- Calendrier

Il y aura école le mercredi 11 juin 2014 toute la journée pour rattraper la journée du 02 septembre 2013. La journée portes ouvertes aura lieu le samedi 14 décembre 2013.

6- Travaux

Une demande a été formulée par les enseignantes concernant le revêtement du sol sous le préau qui est glissant. Mme FRANCOIS a expliqué qu'il s'agit d'un revêtement aux normes antidérapantes. Il est à noter que l'ensemble des tables et des chaises de la restauration ont entièrement été changées. Le budget 2014 prévoit les fonds pour le tracé d'un parcours au sol dans la cour des petits.

7- Assistance administrative

Mme NGUYEN nous informe qu'une nouvelle assistante administrative est arrivée pour 10h par semaine. Elle sera présente les lundis et jeudis. La voie informatique, pour joindre l'école, reste cependant vivement conseillée.